Article 31 du Règlement

cerne directement la commercialisation des fruits de mer.

Si le gouvernement n'avait pas ordonné à ce ministère, en 1986, de renoncer à son rôle traditionnel de premier plan en matière de commercialisation, les pêcheurs de l'Atlantique seraient peut-être dans une meilleure position pour capturer de façon rentable les centaines de milliers de tonnes de poisson parmi les espèces peu pêchées, attribuées actuellement aux navires étrangers. Au lieu de cela, on assiste maintenant à la fermeture d'usines de transformation du poisson de fond parce que celles-ci sont tributaires des stocks traditionnels.

Il s'agit d'assumer ses responsabilités. Le gouvernement ne conteste pas le fait que cette crise a pour origine son analyse scientifique inexacte. Pour faire en sorte que le plus grand nombre possible de pêcheurs et d'usines puissent continuer à travailler dans le domaine des pêcheries jusqu'à la reconstitution des stocks, le gouvernement doit aussi se charger d'aider les Canadiens de l'Atlantique en difficulté à diversifier leurs gammes de produits et à établir de nouveaux marchés.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. David Barrett (Esquimalt—Juan de Fuca): Monsieur le Président, hier, nous avons vu le premier ministre du pays se rendre en avion jusqu'en Alberta, sans passeport, pour exhorter les députés de cette province à appuyer la TPS. Un nombre important de conservateurs n'ont pas tenu compte des conseils du premier ministre. Je demande instamment aux députés à la Chambre de songer aux embûches qui nous guettent s'ils se rangent à cet avis.

Pensons-y bien, s'ils appuient le gouvernement et que la TPS soit finalement adoptée, aucun des candidats libéraux qui postulent à la direction du parti n'a déclaré que, s'il était premier ministre, il abrogerait cette taxe. Voilà donc que le gouvernement supplie les députés de l'Ouest de se joindre à l'équipe-suicide. Ils périront pour que les libéraux vivent et les Canadiens trouvent cela intolérable.

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, à la Conférence sur l'atmosphère en évolution, tenue à Toronto, au mois de juin 1988, les plus grands scientifiques du monde entier ont conclu que nous de-

vrions tous réduire de 20 p. 100 les émissions de dioxyde de carbone d'ici l'an 2005.

Deux ans plus tard, au cours d'une conférence des ministres qui vient de se terminer, le ministre fédéral de l'Énergie a prétendu que le Canada devrait attendre. Mais attendre quoi, qui et pourquoi?

• (1410)

On voit là un autre exemple de l'indécision et de la division qui règnent au sein du gouvernement. D'une part, le ministre de l'Environnement diffuse un document de consultation bien intentionné mais timoré où il nous dit que si nous ne faisons rien bientôt pour combattre le réchauffement du globe, il sera peut-être trop tard. Et d'autre part, le ministre de l'Énergie refuse de prendre les devants en matière d'environnement et déclare qu'il est trop tôt pour imposer des restrictions nationales sur les gaz à effet de serre.

Jusqu'à maintenant, les déclarations qu'a faites le gouvernement au sujet de l'environnement n'ont été que du vent. Quelle fourberie!

[Français]

## LE TRANSPORT AÉRIEN

M. Vincent Della Noce (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national): Monsieur le Président, au début de l'année, la compagnie aérienne Alitalia ne semblait plus intéressée à assurer la liaison Rome-Montréal et planifiait même d'abandonner son siège social de Montréal.

Suite à cette annonce, des représentants et agents de voyages de la communauté italienne ont décidé de défendre leur cause.

Un comité Urgence Pro-Alitalia a été formé et je me suis personnellement rendu à Rome à deux reprises, en compagnie de la délégation, en vue de rencontrer les dirigeants d'Alitalia.

À la lumière de la conjoncture actuelle, il semble évident que la nouvelle administration d'Alitalia ne connaît pas le Québec à sa juste valeur. Le Québec représente pourtant un marché sûr, fidèle et rentable.

Les administrateurs d'Alitalia ont écouté nos représentations et sont revenus sur leur décision; ils garderont, pour l'instant, la liaison Montréal-Rome.

Nous avons gagné une bataille, oui, mais pas la guerre!

Alitalia va, sans aucun doute, revenir à l'attaque car elle veut plus de flexibilité sur la nouvelle entente bilatérale qui devra se négocier d'ici quinze jours.

J'ai dit aux ministres des Transports qu'il faut dire oui à une nouvelle entente, oui à plus de flexibilité, mais il ne